

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2025 - 14369 - 2019 B 02080 - 848 569 612 - 3S AMBULANCES

14369

- 3 JUL. 2025

N° 2065-SD
2025

cerfa

N° 11084*26

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)**IMPOT SUR LES SOCIETES**

Exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024 Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISESAS
TARHOUNI Salaheddine

35 AMBULANCES

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

SIRET 8 4 8 5 6 9 6 1 2 0 0 0 1 5 M6l: 3s.ambulance@gmail.com

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

153 AVENUE GASTON ROUSSEL
93230 ROMAINVILLE**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées

Ambulance

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**1. Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal

224 988 Déficit

Bénéfice imposable à 15 % 42 500

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238
quinquies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Autres dispositifs

France ruralités revitalisation FRR, 44
quinquies AZone franche d'activité nouvelle génération,
art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Zone de revitalisation rurale
art. 44 quinquies

Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier
cotéeBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées relevant du
taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

EBP

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.frS'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Tél:

OGA/OMGA

Viseur conventionné

(Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur
conventionné :

Date : 15/05/2025

Lieu : ROMAINVILLE

Qualité et nom du signataire: M

TARHOUNI Salaheddine: Président

Signature :

Examen de conformité fiscale
(ECF)

Prestataire :

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2025

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐**G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	200 333	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		3S AMBULANCES		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		153 AVENUE GASTON ROUSSEL		93230 ROMAINVILLE		
SIRET		8 4 8 5 6 9 6 1 2 0 0 0 1 5				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Exercice N clos le 31 12 2024						
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions		
		1		2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010	805 000	012	805 000	
		Autres * 014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	98 209	030	4 129	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 000	042	1 000	
	Total I (5)	044	904 209	048	810 129	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	7 580	070	7 580
		Autres * (3)	072	4 980	074	4 980
	Valeurs mobilières de placement	080	450 032	082	450 032	
	Disponibilités	084	31 065	086	31 065	
	Charges constatées d'avance *	092	975	094	975	
	Total II	096	494 631	098	494 631	
	Total général (I + II)	110	1 398 841	112	1 304 760	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000			
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	100			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132			
	Report à nouveau	134	501 256			
	Résultat de l'exercice	136	203 884			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	706 240			
Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	393 911			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 509			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	12 523	172	115 643	
	Comptes courants d'associés	173	81 144			
	Autres dettes	175	314			
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	598 520				
Total général (I + II + III)	180	1 304 760				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

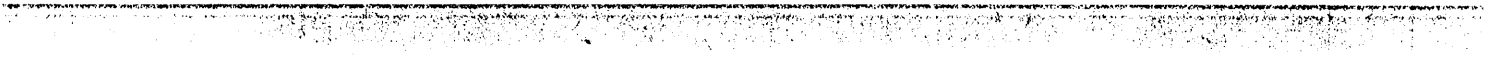
②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3S AMBULANCES		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31 12 2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue { Biens dont export et livraisons { 215 214				
	Services * { 217 218			667	398
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitations reçues		226		
Autres produits		230		24	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232		667 422
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stocks (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		1 894
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : 25 475 - immobilier :)		242		144 795
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *	243	2 436	244	16 195
	Remunérations du personnel *		250		195 931
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		35 543
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		254	3 515
	Dotations aux provisions		256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	39
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)			264		397 911
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270		269 511
Produits financiers (III)	280	203	Charges financières (IV)	294	2 225
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) *	347		300	982
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) *	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	62 622
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310		203 884
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	203 884	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324		62 622
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	982
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) * 249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU – TE (44 octies A) 987		342	
		JEI (44 sexies A) 989			
	ZRD (44 terdecies) * 127	ZRR (44 quinquies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) * 991	France Ruralités Revitalisation (FRR) – art.44 quinquies A * 181			
	ZFANG (44 quaterdecies) * 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344			
	BUD (44 sexdecies) * 992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) * 993			
	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	267 488
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	267 488	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 3S AMBULANCES** Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	230 000	402	575 000	404		406	805 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	85 417	462	5 000	464		466	90 417				
	Autres immobilisations corporelles	470	6 889	472	904	474		476	7 793				
Immobilisations financières		480	1 000	482		484		486	1 000				
TOTAL		490	323 305	492	580 904	494		496	904 209				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations aux éléments sortis de l'actif à la fin de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif à la fin de l'exercice et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		84 585		2 322		554		86 907	
	Autres immobilisations corporelles	560		5 980		1 193		564		7 173	
TOTAL		570		90 565		3 515		574		94 080	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Nature des immobilisations cédées	1	2	3	4	5
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Court terme*	Plus ou moins-values		
						Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL				596	585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3S AMBULANCES		Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-II-2 du CGI)		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter		
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter		870			
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
N° du centre de gestion agréé		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	380
Montant de la TVA collectée				374	20 543
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	5 818
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3S AMBULANCES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *		376		6.00	
Dont apprentis		657			
Dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108		667 398	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105			
TOTAL 1		106		667 398	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115		24	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Variation positive des stocks		111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
TOTAL 2		144		24	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats		121		1 894	
Variation négative des stocks		145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125		103 898	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148		39	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150			
TOTAL 3		152		105 831	
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		137		561 591	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF		117		561 591	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020 ☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106. le cas échéant ajusté à 12 mois)		022 667 398		Effectifs au sens de la CVAE * 023 6.00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024 0 1 0 1 2 0 2 4 016 3 1 1 2 2 0 2 4			
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

1 1 (1) Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 4	SIREN	8 4 8 5 6 9 6 1 2
Dénomination de l'entreprise	3S AMBULANCES		
Adresse (voie)	153 AVENUE GASTON ROUSSEL		
Code postal	9 3 2 3 0	Ville	ROMAINVILLE
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2 NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2.00 TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906 100.00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom de famille	TARHOUNI	Prénom(s)	Salaheddine			
Nom d'usage		% de détention	75.00	Nb de parts ou actions	75			
Naissance :	Date	11/07/1957	N° Département	99	Commune	Tunis	Pays	TN
Adresse :	N°	153	Voie	avenue Gaston Roussel				
Code postal	93230	Commune	ROMAINVILLE	Pays	FR			
Titre (2)	M	Nom de famille	TARHOUNI	Prénom(s)	Sémi			
Nom d'usage		% de détention	25.00	Nb de parts ou actions	25			
Naissance :	Date	15/01/1986	N° Département	92110	Commune	CLICHY	Pays	FR
Adresse :	N°	9	Voie	allée Georges Braque				
Code postal	94000	Commune	CRETEIL	Pays	FR			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1 (1)

Néant ☒

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 8 4 8 5 6 9 6 1 2

Dénomination de l'entreprise 3S AMBULANCES

Adresse (voie) 153 AVENUE GASTON ROUSSEL

Code postal 9 3 2 3 0

Ville ROMAINVILLE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

REPUBLIQUE
FRANÇAISEFormulaire à déposer
en double exemplaireN° 2065-SD
2025

cerfa

N° 11084*26

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le

01/01/2024

et clos le

31/12/2024

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

SAS
TARHOUNI Salaheddine

3S AMBULANCES

SIRET

8 4 8 5 6 9 6 1 2 0 0 0 1 5 Mél: 3s.ambulance@gmail.com

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

153 AVENUE GASTON ROUSSEL
93230 ROMAINVILLE

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées

Ambulance

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

224 988 Déficit

Bénéfice imposable à 15 %

42 500

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et
droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238
quindecies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Autres dispositifs

France ruralités revitalisation FRR, 44
quindecies AZone franche d'activité nouvelle génération,
art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Zone de revitalisation rurale
art. 44 quindecies

Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier
cotéeBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées relevant du
taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

EBP

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.frS'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: ☐Nom et adresse du conseil: ☐

Tél:

Tél:

OGA/OMGA

Viseur conventionné

(Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur
conventionné :

Date : 15/05/2025

Lieu : ROMAINVILLE

Qualité et nom du signataire :

TARHOUNI Salaheddine : President

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur
conventionné :

Signature :

Examen de conformité fiscale
(ECF)

Prestataire :

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2025

Formulaire obligatoire

art. 223 du Code général des impôts

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐**G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
		e		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis		Total (a à h)		

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés	200 333	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		3S AMBULANCES		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		153 AVENUE GASTON ROUSSEL		93230 ROMAINVILLE		
SIRET		8 4 8 5 6 9 6 1 2 0 0 0 1 5				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Exercice N clos le						
31 12 2024						
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions		
		1		2		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	805 000	012	805 000	
	Fonds commercial *					
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	98 209	030	94 080	
	Immobilisations financières * (1)	040	1 000	042	1 000	
Total I (5)		044	904 209	048	810 129	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	7 580	070	7 580
		Autres * (3)	072	4 980	074	4 980
	Valeurs mobilières de placement	080	450 032	082	450 032	
	Disponibilités	084	31 065	086	31 065	
	Charges constatées d'avance *	092	975	094	975	
	Total II		096	494 631	098	494 631
Total général (I + II)		110	1 398 841	112	1 304 760	
PASSIF				Exercice N		
				NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		100	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132		
	Report à nouveau		134		501 256	
	Résultat de l'exercice		136		203 884	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142			706 240
Total II		154				
Total III		176			598 520	
Total général (I + II + III)		180			1 304 760	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		393 911	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		7 509	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	12 523	172	115 643	
	Comptes courants d'associés		173		81 144	
	Autres dettes		175		314	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176			598 520
Total général (I + II + III)		180			1 304 760	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 300 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		SAS 3S AMBULANCES		Néant ☐		
		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
A – RÉSULTAT COMPTABLE						30 12 2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	{ Biens dont export et livraisons {	215		214			
		Services *	217		218		667 398	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230		24	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		667 422		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		1 894	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier 25 475 - immobilier)			242		144 795		
	Impôts, taxes et versements assimilés (cont. CFE et CVAE *)		243		2 436		16 195	
	Remunérations du personnel *				250		195 931	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		35 543	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2° et 3 du CGI)		255		254		3 515	
	Dotations aux provisions				256			
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		39		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)				264		397 911		
1 – RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270		269 511		
Produits financiers (III)		280	203	Charges financières (V)		294	2 225	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) *	347				300	982	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) *	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	62 622	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310		203 884		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	203 884	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324		62 622	
	Divers * dont intérêts excédentaires des optés-ets d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248		330 982	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) *	249		25 *	
DÉDUCTIONS	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies) *	986		ZIU – TE (44 octies A) *	987		342	
				JEI (44 sexies A) *	989			
	ZRD (44 terdecies) *	127		ZRR (44 quindécies) *	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) *	991		France Ruralités Revitalisation (FRR) – art. 44 quindécies A *	181			
	ZFANG (44 quaterdecies) *	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	BUD (44 sexdecies) *	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) *	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	267 488	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat *					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	267 488	372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		SAS	3S AMBULANCES		Néant ☐				
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	230 000	402	575 000	404		406	805 000		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	85 417	462	5 000	464		466	90 417		
	Autres immobilisations corporelles	470	6 889	472	904	474		476	7 793		
Immobilisations financières		480	1 000	482		484		486	1 000		
TOTAL		490	323 305	492	580 904	494		496	904 209		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations de l'exercice		Diminutions : dotations amortissements aux éléments sortis de l'actif et reprises		afférents		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		84 585		552		2 322		554	
Autres immobilisations corporelles		560		5 980		562		1 193		564	
TOTAL		570		90 565		572		3 515		574	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5					
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦				0 % ⑧
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ①		579	Regularisations	590	583	594	595				
TOTAL				596	585	597	599				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **3S AMBULANCES** Neant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Provisions réglementées				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations	630	632	634	636
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur comptes clients	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immobilisations incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Installations techniques, matériel et outillage	730	735
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-II-2 du CGI)	Nombre d'opérations sur l'exercice : 982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *			397
			20 543
			5 818

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septes A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3S AMBULANCES

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2024

et clos le : 31/12/2024

Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376	6.00
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	667 398
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	667 398

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	24
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	24

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	1 894
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	103 898
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	39
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	105 831

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	561 591
---	-----	---------

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117	561 591
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	☒		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	667 398	Effectifs au sens de la CVAE *	023 6.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024	0 1 0 1 2 0 2 4	016	3 1 1 2 2 0 2 4
Date de cessation				

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 39 de l'annexe III
du CG)

N° de dépôt

1 1 (1) Néant ☐

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 4	SIREN	8 4 8 5 6 9 6 1 2
Dénomination de l'entreprise	3S AMBULANCES		
Adresse (voie)	153 AVENUE GASTON ROUSSEL		
Code postal	9 3 2 3 0	Ville	ROMAINVILLE
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
TOTAL DES LIGNES 901 + 903		905	2.00
TOTAL DES LIGNES 902 + 904		906	100.00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal	Commune		Pays
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse	N°	Voie	
Code postal	Commune		Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :						
Titre (2)	M	Nom de famille	TARHOUNI	Prénom(s)	Salaheddine	
Nom d'usage		% de détention	75.00	Nb de parts ou actions	75	
Naissance :	Date	11/07/1957	N° Département	99	Commune	Tunis
Adresse :	N°	153	Voie	avenue Gaston Roussel		
Code postal	93230		Commune	ROMAINVILLE		Pays FR
Titre (2)	M	Nom de famille	TARHOUNI	Prénom(s)	Semi	
Nom d'usage		% de détention	25.00	Nb de parts ou actions	25	
Naissance :	Date	15/01/1986	N° Département	92110	Commune	CLICHY
Adresse :	N°	9	Voie	allée Georges Braque		
Code postal	94000		Commune	CRETEIL		Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la note n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1 (1)

Néant ☒

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 4 SIREN 8 4 8 5 6 9 6 1 2

Dénomination de l'entreprise 3S AMBULANCES

Adresse (voie) 153 AVENUE GASTON ROUSSEL

Code postal 9 3 2 3 0 Ville ROMAINVILLE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD